

1 - GÉNÉRALITÉS

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 American Society for Testing and Materials International (ASTM)
 - .1 ASTM A 123/A 123M-[02], Standard Specification for Zinc (Hot-Dip Galvanized) Coatings on Iron and Steel Products.
 - .2 ASTM A 653/A 653M-[06], Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.
- .2 Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa)
 - .1 LEED Canada-NC Version 1.0-[2004], LEED (Leadership in Energy and Environmental Design): Système d'évaluation des bâtiments écologiques pour nouvelles constructions et rénovations importantes.
- .3 Association canadienne de normalisation (CSA International)
 - .1 CSA B111-[1974 (R2003)], Wire Nails, Spikes and Staples. (Clous, fiches et cavaliers en fil d'acier)
 - .2 CAN/CSA-G164-[FM92 (R2003)], Galvanisation à chaud des objets de forme irrégulière.
 - .3 CSA O121-[M1978(R2003)], Contre-plaqué en sapin de Douglas.
 - .4 CSA O141-[05], Bois débité de résineux.
 - .5 CSA O151-[04], Contre-plaqué en bois de résineux canadiens.
 - .6 CSA O153-[M1980 (R2008)], Contreplaqué en peuplier.
 - .7 CAN/CSA-O325.0-[92(R2003)], Revêtements intermédiaires de construction.
- .4 Forest Stewardship Council (FSC)
 - .1 FSC-STD-01-001-[2004], FSC Principle and Criteria for Forest Stewardship.
 - .2 FSC-STD-20-002-[2004], Structure and Content of Forest Stewardship Standards V2-1.
 - .3 Organismes certifiés et accrédités par FSC.
- .5 Santé Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
 - .1 Fiches signalétiques (FS).
- .6 Commission nationale de classification des sciages
 - .1 Règles de classification pour le bois d'œuvre canadien [2005]
- .7 South Coast Air Quality Management District (SCAQMD), État de la Californie (SCAQMD)
 - .1 SCAQMD Règle 1113-[04], Revêtements architecturaux.
 - .2 SCAQMD Règle 1168-[05], Application de produits adhésifs et d'étanchéité.

1.4 ASURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Marquage du bois : estampille de classification d'un organisme reconnu par le Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre.
- .2 Marquage du contreplaqué : marque de classification conforme aux normes CSA pertinentes.
- .3 Marquage des panneaux de contreplaqué, des panneaux OSB et des revêtements intermédiaires de construction en panneaux composites dérivés du bois : marque de classification conforme aux normes CSA pertinentes.
- .4 Les matériaux en bois doivent être certifiés par le Forest Stewardship Council, en conformité avec le crédit MR 7 de LEED.

1.5 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- .1 Gestion et élimination des déchets :
 - .1 Trier les déchets à des fins de [réutilisation] [et de] [recyclage]

2 - PRODUITS

2.2 BOIS DE CONSTRUCTION

- .2 Bois de construction : sauf indication contraire, bois de résineux, au fini S4S, ayant un degré d'humidité ne dépassant pas 19%, et conforme aux normes et règles suivantes :
 - .1 CAN/CSA-O141.
 - .2 NLGA, Règles de classification pour le bois d'œuvre canadien.
- .3 Fourrures, cales, bandes de clouage, fonds de clouage, faux-cadres, [chanlattes], [_____] membrons, fonds de clouage pour bordure de toit et lambourdes :
 - .1 Les éléments au fini S2S sont acceptables pour [_____].
 - .2 Planches : catégorie « standard » ou supérieure.
 - .3 Bois de dimension : classification « charpente légère », catégorie « standard » ou supérieure.
 - .4 Poteaux et bois d'œuvre : catégorie « standard » ou supérieure.

2.4 ACCESSOIRES

- .1 Clous et agrafes : conformes à la norme CSA B111.

- .3 Dispositifs de fixation brevetés : boulons à bascule, tampons expansibles avec tire-fond, vis avec douilles en plomb ou en fibres inorganiques

2.5 FINIS

- .1 Métal galvanisé : selon la norme [CAN/CSA-G164] [ASTM A 653/A 653M], utiliser des fixations galvanisées pour [les ouvrages extérieurs], [les ouvrages intérieurs dans des milieux très humides] et [les ouvrages en bois traité] [sous pression] [et ignifugé].

3 - EXÉCUTION

3.2 INSTALLATION

- .1 Procéder selon les exigences du CNB et conformément aux prescriptions ci-après.
- .2 Installer les fourrures et les cales nécessaires pour écarter du mur et supporter les armoires, les châssis, les éléments de finition des murs et des plafonds, les revêtements, les bordures, les soffites, les parements et les autres ouvrages prescrits.
- .3 Installer les fourrures et les cales de manière à assurer la planéité et la verticalité des ouvrages, l'écart maximum admissible étant de [1:600].
- .4 Installer autour des baies les faux-cadres, les bandes de clouage et les garnitures destinés à supporter les cadres et les autres ouvrages.
- .5 Installer les tasseaux et les chanlattes en bois, les fonds de clouage pour bordures de toit, les tringles de clouage, les membrons et les autres supports en bois requis, et les fixer au moyen de dispositifs de fixation [en acier] [galvanisé].

10 00.01

Projet de remplacement des fenêtres

Page 4

2007-03-31

- .6 Raboter et amenuiser les tringles de clouage qui serviront à recevoir les avaloirs de toiture, et les installer légèrement en retrait de la surface de l'étanchéité de toiture.
- .7 Installer les lambourdes selon les indications.
- .8 Ne pas travailler de panneaux de particules sans prendre les précautions nécessaires. Utiliser des collecteurs de poussière et porter un appareil respiratoire de qualité supérieure.

3.3 MONTAGE

- .1 Assembler, ancrer, fixer, attacher et contreventer les éléments de manière à leur assurer la solidité et la rigidité nécessaires.
- .2 Au besoin, fraiser les trous de manière à ce que les têtes de boulons ne fassent pas saillie.